

# AGIR AVEC SUD !

« Les libertés ne se donnent pas... elles se prennent » PK

janvier 2012

## SUD CT 77 - SAVIGNY-LE-TEMPLE

### Dans ce numéro :

- p. 2 et 3 : ca se passe à Savigny
- p. 4 : nos salaires
- p. 5 et 6 : réforme territoriale
- p. 7 : souffrance au travail, stress
- p. 8 : aide de la commune pour la santé des agents ?

Expressions

numéro 51 - décembre 2011 - 1 euro

# Solidaires

Journal de l'Union syndicale Solidaires



### POUR NOUS CONTACTER

Lydie : 06 03 84 10 34  
Denise : 06 19 55 94 99  
Stéphane : 06 62 45 57 45

@ : [sudslt@hotmail.fr](mailto:sudslt@hotmail.fr)

NOTRE BLOG  
[www.sudslt.unblog.fr](http://www.sudslt.unblog.fr)  
[www.sudct.fr](http://www.sudct.fr)  
[www.solidaires.org](http://www.solidaires.org)

### 2012, UNE ANNEE DE MOBILISATIONS ?

SUD CT Mairie de Savigny-le-Temple vous adresse ses meilleurs vœux pour 2012, pour vous, pour vos proches.

Avec 40 milliards d'euros distribués aux actionnaires du CAC 40, 2011 se termine bien... pour certains, toujours les mêmes, les possédants.

Avec une avalanche d'augmentations de prix (mutuelle, TVA, gaz, transport...) pour nous et le blocage des salaires, 2012 sera encore une fois une année difficile pour beaucoup d'agents.

L'annonce de TVA « sociale » (transfert des charges sociales patronales sur l'impôt de tout le monde) ou le sommet « social » du 18 janvier, où nous découvrirons peut être une nouvelle fois la faible détermination de nos « grands » dirigeants syndicaux, ne vont pas nous rendre l'envie de sourire.

Le sourire nous reviendra quand nous croirons à nouveau que nous pouvons agir contre ces injustices, pour de bonnes conditions de travail, pour un bon salaire, pour un service public de qualité, pour une autre répartition des richesses ! Et que nous agirons.

Cela sans attendre d'hypothétiques sauveurs.

Nous restons disponibles pour ces jours meilleurs, comme pour répondre à vos questions, à un accompagnement... au quotidien.

Tous les militants de SUD

Vos élues au CTP : Denise HAIJE et Lydie HENNE

Votre élu au CHS : Jean Marc THIERY

Vos élu-e-s à l'ADEC : Denise HAIJE, Lydie HENNE, Sandrine RIGAL (apparentée), Jean Marc THIERY, Stéphane LEGRUEL

## VIE DE LA COLLECTIVITE ET DE SES AGENTS

### Animatrices, animateurs de centres de loisirs

Pour votre information, nous sommes conviés à une **rencontre avec Mme le Maire le 17 janvier** concernant les derniers points ayant fait débat et s'étant traduit par un préavis de grève. **Organisation du travail et du temps de travail.** Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Pour les **non titulaires**, la municipalité vous a peut être invités à ne pas venir travailler lors des dernières grèves, alors que vous n'étiez pas grévistes. Sachez que conformément à la législation du travail, si la « privation » de travail (on se remet de ce genre de privation) est le fait de l'employeur, vos heures doivent vous être payées ! Si elles ne l'ont pas été, il vous appartient de les réclamer. **Nous contacter en cas de problème.**

Pour **tous les animateurs** travaillant durant les vacances scolaires (sur un cycle de 4 jours à 10 heures avec un repos « compensateur » d'une journée), une erreur s'est glissée dans le calcul de vos droits. Il est arrivé lorsque vous posiez une ou plusieurs journées de congés ou de récupération sur les 4 jours travaillés, qu'on vous retire le repos « compensateur ». Ceci est une erreur et doit être rectifié. **Nous contacter en cas de problème.**



### Pourquoi des embauches en CDD ?



### Vie des services : l'atelier d'art graphique

Personne ne le connaît sous ce nom, l'atelier graphique est souvent appelé reprographie.

Il existe en France une politique au nom barbare, la RGPP (Révision générale des politiques publiques). Quezako ?

Ca se traduit notamment, et au minimum, par le non remplacement d'un agent sur deux partant à la retraite. A Savigny, cette pratique n'a pas de nom mais le résultat est le même, voire pire.

Deux départs à la retraite et... l'arrivée d'une apprentie (à qui l'on souhaite d'ailleurs une bonne arrivée et un brillant avenir, peut être dans la fonction publique !). Une apprentie qui ne coûte pas cher en plus !

Résultat, quand le metteur en page est absent (congés, maladie...), c'est simple, on ferme !

C'est tout un art !

### Précaires – non titulaires de tous les services, unissez vous !

Puisque la question de la **précarité** nous a encore été posée (elle ne concerne pas que les animateurs), sachez qu'un texte national est sorti, il vise officiellement à « résorber » la précarité. Nous en avons informé la mairie, des fois que...

Si le texte n'est pas parfait, de très loin, il est toutefois possible d'obtenir des CDI (en lieu et place de CDD) ou la titularisation. A ce jour, la municipalité... ne réagit pas.

Nous restons disponibles pour vous présenter le texte adopté et vous aider à le faire appliquer !



## ADEC

Grâce à vous, **SUD a aujourd'hui 5 élu-e-s sur 16** au Conseil d'administration de l'ADEC (Association des Employés Communaux de Savigny-le-Temple), soit **30% des voix**. Nous n'en avons précédemment que 3 !

Dans le dernier FIP, écrivant que « l'ADEC n'est pas un espace où se joue une prise de sièges par les uns ou par les autres... », d'aucuns semblent vouloir nous faire croire que cette forte progression n'est l'expression que d'une certaine continuité.

Certes la majorité de l'ADEC reste soudée autour de l'alliance CFDT / FO. Pour autant, **ce vote montre clairement aussi une volonté d'évolution, voire de changement**. Il est « l'expression de ce qu'attendent les agents et de leurs besoins ». Nous sommes d'accord ! Cela sans polémique et sans remettre en cause le travail effectué par les élu-e-s précédent-e-s. Mais dans ce cas, que l'on tienne compte de cette expression, de cette diversité

Pour ne noter que **quelques différences** avec la majorité de l'ADEC, nous avons milité ardemment pour la mise en place d'une sorte de « **quotient familial** », simple mesure de justice et de solidarité permettant à ceux qui gagnent moins de payer moins, alors que d'autres exprimaient leur inquiétude face à « trop de social ». Nous avons aussi invité l'ADEC à faire évoluer ses statuts et sa pratique pour permettre aux **précaires** de la commune de pouvoir adhérer. Sans période de « stage » ou autre mesure qui limitait l'accès aux droits et instituait une sorte de « double peine ». Et, nous le disons sans fierté aucune, avec regrets même, les militants de SUD étaient bien seuls pour défendre publiquement ces choix !

Malgré les inquiétudes exprimées ici et là, le 1<sup>er</sup> Conseil d'administration s'est déroulé dans un climat très serein. Certes la majorité CFDT / FO a trusté tous les postes du bureau, mais conformément à notre pratique quotidienne, nous avons décidé de prendre nos responsabilités.

Nous avons proposé que le nombre de commissions passe à 4 contre 6 ou 7 précédemment, diluant notre capacité de réflexion et d'action collectives. Nous sommes « responsables » des commissions « communication » et « achats recettes ». Dans ces commissions comme dans celles des « loisirs sports culture » et « festivités voyages » auxquelles nous participons aussi, nous défendrons les propositions faites avant les élections :

- maintenir des **prix accessibles** à toutes et tous,
- approfondir le **quotient familial**,
- rechercher de **nouvelles sources de financement**,
- permettre un **fonctionnement plus collectif et participatif**,
- renforcer l'accès à l'ADEC, autant par l'ouverture régulière des bureaux que par une **communication diversifiée**.

Nous serons, si vous le souhaitez, porte parole de vos attentes au sein du CA. De même, en toute transparence, nous vous ferons part de nos interventions.

### Vie des services toujours : les espaces verts et la voirie

Grâce à la dernière trouvaille permettant de valoriser l'image de Savigny-le-Temple, notre ville à la campagne, la gestion des espaces verts de la commune, privatisée ou non, a obtenu le label qualité. Vous savez « qual(am)ity jane ».

Pourtant, dans notre village idyllique, nous constatons une surprenante hémorragie des personnels. Maladie ? Accident du travail ? Et bien non, la maladie s'appelle peu d'agents par hectare à entretenir, disponibilité, mutation, et même démission.

Mais, chut, le bonheur est (toujours) dans le pré !



Faute d'agents pour entretenir les espaces verts, nous constatons l'apparition inquiétante de champignons vénéreux !  
Ne pas ramasser !

## **S'organiser, se rassembler, lutter, pour augmenter nos salaires !**

« C'est la crise » répètent les patrons d'entreprises et les ministres, pour refuser d'augmenter nos salaires, pensions et minimas sociaux. Mais cette crise, nous n'en sommes absolument pas responsables ; au contraire, elle est due à celles et ceux qui dirigent le monde, aux institutions financières, aux banquiers, au patronat, toutes celles et ceux qui engrangent les milliards ... grâce à notre travail !

**De l'argent, il y en a ! Mais il est réparti de manière toujours plus inégalitaire.**

**Certains s'appauvrissent toujours plus :**

- **51% des foyers** fiscaux déclarent un *revenu fiscal de référence* inférieur à **1500 € mensuels**
- **31% des foyers** fiscaux déclarent un *revenu fiscal de référence* inférieur au **SMIC**
- **25% des foyers** fiscaux déclarent un *revenu fiscal de référence* inférieur au **seuil de pauvreté**

**9 064 460 foyers** survivent avec moins de **860 € par mois**.

*Qu'est-ce que le revenu fiscal de référence ? C'est le montant net des revenus perçus par le foyer (après abattement de 10% pour les salarié-e-s, et après intégration des revenus exonérés comme les heures supplémentaires défiscalisées). Depuis que ces dernières sont ainsi intégrées, les personnes concernées subissent une perte de pouvoir d'achat, car ils et elles perdent tout ou partie de prestations sociales (allocation de rentrée scolaire, Aide Personnalisée au Logement...*

**D'autres s'enrichissent toujours plus :**

- Le **patron de LVMH, Bernard Arnault** a une fortune professionnelle de **21,2 milliards d'€**
- Le **patron d'Auchan, Gérard Mulliez** a une fortune professionnelle de **21 milliards d'€**
- La **patronne de L'Oréal, Liliane Bettencourt** a une fortune professionnelle de **17,5 milliards d'€**

Il ne s'agit là que de leur patrimoine professionnel, fondé sur la propriété de l'entreprise ; leur fortune personnelle réelle est encore plus importante ! Bien sûr, une part non négligeable échappe à tout impôt à travers la fraude, les comptes dans les « paradis fiscaux », etc.

Une caissière d'Auchan à mi-temps payée au SMIC est licenciée si elle utilise un bon de réduction de 2 € laissé par un-e client-e.

**La seule fortune professionnelle du PDG d'Auchan représente 39 069 744 mois de salaire de cette même caissière ... oui, 39 millions !**

En 10 ans, le salaire mensuel des 60% de salarié-e-s les moins payé-e-s a progressé de 6,2%, soit + 133 €.

Tandis que les 0,1% plus hauts salaires ont vu le leur progresser de 28%, soit 5 426 €.

**Nous produisons les richesses, par notre travail. D'autres, une minorité, les accaparent pour leur seul profit. Assez de ces inégalités !**

**Organisons-nous, rassemblons-nous, luttons, et nous arracherons des augmentations de salaires. C'est notre droit et notre dû !**

